

**Organisme** : Association – Centre Social Intercommunal Jacques Pillet – 2 rue du Dr Beaume – 58130 Guérigny

Tél. 03.86.60.43.60

Fax. 03.86.60.43.63

Mail. [accueil@csi-guerigny.fr](mailto:accueil@csi-guerigny.fr)

Site. [www.csi-guerigny.fr](http://www.csi-guerigny.fr)

**Année de mise en service de l'équipement** : 1985

**Nombre d'habitants sur le territoire** : 7242

**Zone d'influence du Centre Social Intercommunal** (jusqu'au 31.12.16) : 2 Communautés de Communes, soit 8 communes (Balleray, Guérigny, Ourouër, Parigny les Vaux, Poiseux, Saint Aubin les Forges, Saint-Martin d'Heuille et Urzy)

**Nombre de salariés** : 24

**Membre du CA** : 33

**Nombre d'adhérents** : 678 au 31.08.2016

**Budget Prévisionnel 2017** : 974 136 €

**Principales ressources** : Familles, Communautés de Communes, CAF, Conseil Départemental de la Nièvre, Etat

#### **Animation globale :**

**Direction** : 1 ETP, Formation Licence Professionnelle Management des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire et Entrepreneuriat

**Accueil/secrétariat** : 2.1 ETP

**Comptabilité-accueil** : 0.5 ETP, formation comptable

ETP : Equivalent Temps Plein

#### **Participation des usagers :**

L'expérience nous a montré qu'il n'existe pas de recette ni de méthode pour impulser et favoriser le « pouvoir d'agir » des habitants. Celui-ci dépend d'abord de la personnalité de chacun et du contexte dans lequel il est sollicité. Nous devons donc continuellement être en veille pour répondre aux changements souhaités par les usagers.

Pour cette **prise de conscience** des habitants, l'exercice participatif de ce Projet Social est un premier pas. Il peut se compléter par un travail auprès des jeunes (CLAS, local jeunes) mais aussi par une formation à la prise de parole pour les administrateurs et membres des commissions qui ne sont pas des professionnels de l'exercice. Pour une **gestion participative d'actions**, la mobilisation des parents autour de nos actions « petite enfance » est à accroître, tout comme l'aide aux Restos du Cœur, à l'organisation de nos Bourses ou au projet de friperie solidaire. Nos ateliers sur l'alimentation, notre participation aux « Jardins partagés » de Guérigny sont de cette même veine. Mais on peut penser aussi à l'aide à la mobilité des personnes (co-voiturage, transports). Enfin pour **développer l'influence des citoyens**, participer aux réunions du Conseil Municipal de sa commune, rencontrer les élus, aider à désamorcer des conflits, apprendre à négocier, réaliser des actions de communication, sont aussi des exemples d'actions à mener par notre CSI pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

#### **Activités du Centre Social Intercommunal (domaines principaux d'intervention) :**

- **Petite enfance** : Multi-Accueil, relais assistantes maternelles, accueils de loisirs maternels
- **Enfance/Jeunesse** : accueils de loisirs primaires, temps périscolaires, pauses méridiennes, temps des N.A.P – Nouvelles activités périscolaires, accueils pré-adolescents et adolescents, séjours, camps, ateliers culturels, gestion de locaux municipaux dédiés aux jeunes
- **Animation Collective Famille** : sorties et vacances familiales, actions de soutien à la parentalité, organisations de temps conviviaux, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- **Adultes** : ateliers d'activités physiques et culturelles, actions de solidarité, actions de Prévention Séniors
- **Services à la personne, accueil de permanence et autres services** : portage de repas à domicile, point relais CAF, accueil des travailleurs sociaux, Mission locale, Restos du cœur, Vie libre

## BILAN 2014-2017

### FORCES ET FAIBLESSES DU CSI :

#### Au regard des différentes réunions participatives, analyses des données et rencontres des partenaires

FORCES	FAIBLESSES
Une équipe motivée, stable et solidaire	Des locaux qui ne sont plus adaptés
Des actions transversales entre secteurs dynamisées par l'Action Collective Famille	Manque de mobilisation des adhérents
Un secteur Enfance – Jeunesse fort	Un secteur Adulte-Séniors à développer
Le CSI est connu, reconnu et soutenu par ses partenaires	Peu de lisibilité de l'ensemble de nos actions pour les habitants
Budget en augmentation et résultat stable depuis 3 ans	Financements à diversifier
Un appui financier fort de la CAF et des Communautés de Communes	Budget qui reste fragile
Un partenariat fort avec les communes	Une communication qui manque d'efficacité
Une dynamique de réseaux (fédération-partenaires)	Un accueil au siège du CSI qui n'est pas adapté
Une bonne transparence dans le pilotage et la mise en œuvre des projets	Une structure du CA qui ne favorise pas la paroles des membres bénévoles
Une gouvernance partagée	Une logistique en matériel informatique trop faible

#### Axes à prendre en compte pour le projet nouveau :

- Pérenniser les missions et actions en cours en mobilisant fortement les habitants et en proposant de nouvelles actions pour les adultes et séniors
- Prendre en compte l'évolution des territoires et réfléchir à des coopérations avec les autres centres sociaux proches
- Un grand projet en partenariat : L'étude sur de nouveaux locaux pour accueillir les usagers et les salariés

## PROJET SOCIAL :

### Synthèse des enjeux des différents diagnostics :

- Accueillir les nouveaux habitants et améliorer leur intégration
- Offrir un cadre de vie propice à l'installation et au maintien des jeunes actifs
- Mettre en place les structures et services nécessaires à la population importante de personnes du 3ème et 4ème âge
- Rompre la solitude des personnes âgées
- Mettre en place des actions de prévention dans le cadre de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité
- Favoriser le bénévolat et l'intégration de tous à la vie locale
- S'adapter à l'évolution territoriale

## **ORIENTATIONS RETENUES POUR 2017-2021 :**

1 - Pérenniser les missions et actions en cours en mobilisant fortement les habitants et en proposant de nouvelles actions pour les adultes et séniors :

- Améliorer la participation dans nos actions de « services » aux habitants
- Faire évoluer le pilotage et l'organisation du Centre Social Intercommunal
- Donner plus de place aux adhérents au sein de notre gouvernance
- Améliorer notre accueil au siège, mais également en général, par l'ensemble de l'équipe
- Améliorer notre communication pour qu'elle soit plus efficiente et participative
- Développer les Actions Collectives Familiales en impliquant davantage des bénévoles et des parents
- Proposer de nouvelles actions pour les adultes et les séniors en développant le bénévolat

2 - Prendre en compte l'évolution des territoires et réfléchir à des coopérations avec les autres centres sociaux proches

- Maintenir des centres sociaux de proximité, indépendants et autonomes
- Travailler en coopération avec les autres centres sociaux
- Etre initiateurs de projets à destination des élus locaux

3 - Un grand projet en partenariat : L'étude sur de nouveaux locaux pour accueillir les usagers et les salariés

## **CONCLUSION :**

### **Comment ce projet va-t-il contribuer au positionnement du Centre Social Intercommunal Jacques Pillet sur son territoire d'intervention :**

Ce projet s'assure la continuité avec le précédent, il entend prendre en compte tous les constats effectués lors de sa préparation, étalée sur une grande partie de l'année 2016. Habitants et partenaires sont en attente. Il s'agit de ne pas les décevoir.

Le CSI a une place reconnue sur un territoire qui va être administrativement différent. Cette place, il s'agit de la conforter, en développant l'existant, mais aussi en créant de nouvelles offres, tout ceci dans des exercices budgétaires qui restent contraints.

La cohésion et la stabilité de l'équipe actuelle de salariés, un investissement accru de la part des administrateurs et des adhérents bénévoles sont les conditions de la réussite de ce Projet.

Une fois encore, nous avons constaté la méconnaissance de la population quant à la diversité de nos activités, alors qu'elle est très satisfaite de ce qu'elle utilise. Cela nous fait obligation de maintenir les acquis pour qu'ils restent en adéquation avec les attentes des usagers fidèles, mais cela nous fait aussi obligation de communiquer mieux et davantage en direction de tous ceux qui pourraient nous rejoindre, même au-delà de notre territoire précédent.

Notre Projet repose aussi sur l'indispensable coopération avec les deux Centres qui partagent avec nous ce nouvel espace. Comme nous, ils se préoccupent d'éducation, de culture, de santé, de développement durable... Il ne pourra se développer que dans des lieux fonctionnels, accessibles et agréables, autant pour les usagers que pour les bénévoles et salariés. Si un nouveau Centre doit apparaître, il doit rester un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle. Toute la population doit pouvoir y être accueillie en respectant la mixité sociale (CNAF – 2012). Il nous faudra donc revoir totalement la fonction accueil, développer encore la participation des habitants et la prise de responsabilité des usagers bénévoles.

Ainsi le CSI de demain, sur un territoire en évolution, sera un lieu qui donnera encore plus de sens à notre action, dans le respect de la population, des financeurs et des élus qui nous ont toujours accompagné avec confiance. Ce principe de donner du sens reste l'élément majeur de ce que nous sommes, fermement ancrés dans l'Economie Sociale et Solidaire.

Michel De Joie Président du CSI Jacques PILLET